

maintes reprises, l'AHC a pressé Santé et Bien-être social Canada de prendre les devants, en collaboration avec les autres paliers de gouvernement et les associations des soins de santé, pour définir des objectifs de santé précis et mesurables pour les Canadiens ...⁸³

Le D^r Horne faisait remarquer ceci:

L'exercice qui consiste à fixer des objectifs ... permettra de définir les limites de l'intervention ou, du moins, les limites de l'amélioration de la santé de la population et de celle des enfants ... Cet exercice mettra également en perspective ce qui peut être raisonnablement attendu de l'utilisation d'un plus grand nombre de lits d'hôpitaux, de plus de technologie et d'un personnel infirmier et médical plus nombreux.⁸⁴

Certaines provinces ont inclus la détermination des objectifs de santé dans leur processus de planification stratégique, pour améliorer l'efficacité et l'efficacités de la prestation des soins de santé de leur province. À titre d'exemple, le *Groupe d'étude sur le système de santé de l'Ontario* de 1987 préconisait les objectifs suivants: parvenir à l'équité dans les soins de santé; permettre à la population de l'Ontario d'atteindre son potentiel de santé; augmenter son espérance de santé et offrir des services et créer des politiques publiques favorables à la santé. De plus, l'Ontario préconisait ceci: un processus de gestion qui oriente les ressources vers la réalisation des objectifs en matière de santé; la coordination et la collaboration des organismes qui s'occupent de la santé et l'usage approprié de la technologie.⁸⁵

Compte tenu de l'importance accordée par les divers groupes à la nécessité d'élaborer des objectifs nationaux en matière de santé, le Comité recommande que le gouvernement fédéral accorde la priorité à l'établissement d'objectifs nationaux définis clairement et intégrés aux politiques en matière de santé.

c) *Initiatives pour améliorer la gestion des hôpitaux*

La gestion des services hospitaliers de soins actifs relève de la compétence des autorités locales, des administrateurs d'hôpitaux et des gouvernements provinciaux. Le rôle du gouvernement fédéral se limite à des initiatives de coopération nationale pour aider les provinces à relever le défi de la gestion hospitalière.

Il existe deux initiatives de coopération nationale dans ce domaine, à savoir le Programme national d'amélioration de la productivité des hôpitaux (PNAPH) et le Projet de systèmes d'information de la gestion (SIG), qui ont fusionné le 1^{er} avril 1990. Il s'agit de systèmes d'information qui offrent des outils de gestion pour mesurer la productivité et le rendement des hôpitaux.

Le PNAPH est un programme conjoint à frais partagés entre le fédéral et les provinces; c'est un programme professionnel dirigé par le sous-comité fédéral-provincial pour l'amélioration de la productivité. Exécuté en collaboration avec les provinces, les établissements de santé, les professionnels de la santé et les associations nationales du domaine, le programme englobe plus d'une vingtaine de systèmes de mesure de la charge de travail qui fournissent une approche uniforme sur le plan national pour quantifier les extrants des ressources humaines en milieu hospitalier.